

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Entente pour le Port de Montréal à Contrecoeur

Une course aux subventions aux dépens du Saint-Laurent et de la biodiversité

Montréal, le 14 août 2019 – Alors que la Banque de l'infrastructure du Canada annonce aujourd'hui la signature du protocole d'entente avec le Port de Montréal pour le projet d'expansion à Contrecoeur, la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) et Nature Québec soulignent que le projet d'expansion du Port de Montréal n'est pas encore autorisé et que le processus d'évaluation environnementale est toujours en cours.

Selon les deux organisations, il est prématuré d'engager différentes instances gouvernementales alors même que le processus d'évaluation environnementale n'est pas complété.

Des impacts majeurs sur le chevalier cuirré

Le chevalier cuirré est une espèce en voie de disparition unique au Québec et le cœur de son aire de distribution mondiale se situe dans la région de Contrecoeur. La construction du nouveau terminal portuaire entraînerait des pertes cumulatives de 4 hectares d'herbiers aquatiques désignés en 2012 habitat essentiel de l'espèce, soit l'équivalent de sept terrains de football, et pourrait être fatale pour le chevalier cuirré.

La SNAP Québec et Nature Québec rappellent qu'en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*, le ministère responsable a l'obligation de protéger l'habitat essentiel d'une espèce aquatique en voie de disparition dans un délai de six mois après que celui-ci ait été désigné. Dans le cas du chevalier cuirré, Pêches et Océans Canada doit prendre un arrêté pour protéger son habitat essentiel depuis décembre 2012.

« Comment expliquer qu'un gouvernement ne respecte pas sa propre Loi sur les espèces en péril ? », se demande Alain Branchaud, biologiste et directeur général à la SNAP Québec. « Avec un retard de plus de 6 ans et demi pour prendre l'arrêté ministériel, nous pouvons parler d'un délai

déraisonnable », ajoute-t-il. Les deux organisations exigent la publication de l'arrêté ministériel dans les plus brefs délais.

Selon Christian Simard, directeur général de Nature Québec, « *les projets d'agrandissement de ports sur le Saint-Laurent, que ce soit à Québec ou à Contrecoeur, souffrent d'une grande improvisation et s'opposent même l'un à l'autre sur le marché des conteneurs. Ils ont malheureusement en commun la destruction d'habitats essentiels et une justification économique bancal. En fait il s'agit d'une course aux subventions pour construire à tout prix, aux dépens du Saint-Laurent, de la biodiversité et... du bien commun !* ».

Nature et développement industriel

Alors que la crise de la biodiversité et les changements climatiques s'accélèrent et que la nature nous envoie des milliers de drapeaux rouges, nous sommes appelés à revoir notre modèle économique dépendant d'une impossible croissance continue. Les grands projets industriels doivent être évités et repensés pour diminuer la pression sur nos milieux naturels.

- 30 -

INFORMATION :

Charlène Daubenfeld

Responsable des communications, SNAP Québec

Bureau : 514-278-7627 #221

Cell : 514-378-3880

communications@snapquebec.org

Gabriel Marquis

Responsable des communications, Nature Québec

Cell: 581 307-8613

gabriel.marquis@naturequebec.org